



**FÉDÉRATION ÉTUDIANTE
COLLÉGIALE DU QUÉBEC**

MÉMOIRE SUR LE RÔLE RÉGIONAL DU RÉSEAU COLLÉGIAL

**6^e Congrès ordinaire
28, 29 et 30 septembre 2007
Collège Shawinigan**

Fédération étudiante collégiale du Québec

Recherche, analyse et rédaction :

Geneviève Bond-Roussel, présidente

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

La Fédération étudiante collégiale du Québec est un organisme qui regroupe plus de 40 000 étudiantes et étudiants, des secteurs collégiaux préuniversitaire et technique, dans plus d'une douzaine de régions du Québec. Fondée en 1990, la FECQ étudie, promeut, protège, développe et défend les intérêts, les droits et les préoccupations des étudiantes et étudiants des collèges du Québec, en tant qu'étudiantes et étudiants tout comme en tant que citoyennes et citoyens. L'accessibilité universelle de tous les paliers de l'éducation dans un enseignement de qualité constitue la principale base de revendication de la FECQ : tous devraient avoir accès aux études postsecondaires, peu importe leur condition socio-économique ou celle de leurs parents. De plus, la FECQ s'est donné comme mission première la cause sociale des jeunes Québécoises et Québécois.

La voix des étudiantes et étudiants québécois au niveau national

La FECQ, à travers toutes ses actions se veut l'organisme porteur du message des jeunes Québécoises et Québécois. Autant dans ses activités militantes que politiques, elle livre l'opinion des étudiantes et étudiants de niveau collégial. Présente aux différentes tables sectorielles et nationales du Ministère de l'Éducation, elle est la mieux située pour faire entendre son message, en créant des partenariats utiles tant aux étudiantes et étudiants qu'aux instances du ministère et du gouvernement.

La FECQ entretient des relations avec les partis politiques, autant provinciaux que fédéraux, sans être partisane pour autant. Elle se fait un devoir de communiquer à tous les intentions des politiciens pour que les étudiants effectuent des choix éclairés quand vient le temps de choisir les gestionnaires qui s'occuperont du développement des institutions québécoises.

FECQ

3449 Saint-Denis, suite 1

Montréal, Québec, H2X 3L1

Téléphone : 514-396-3320

Télécopieur : 514-396-3329

Site Internet : www.fecq.org

Courriel : fecq@fecq.org

Table des matières

Table des matières.....	3
Introduction.....	4
La situation des régions québécoises	4
Baisse démographique et exode des jeunes	4
Baisse de l'effectif collégial en région	5
Le contexte financier des cégeps.....	6
Le mode de financement.....	6
Le sous-financement.....	6
Les conséquences	7
Programmes sous le seuil de viabilité.....	7
La qualité de l'éducation.....	7
Le milieu social	7
L'accessibilité géographique.....	8
Solutions	8
Soutenir les diverses missions des cégeps	9
Créneaux d'excellence.....	9
Carte des programmes	10
Centres collégiaux de transfert technologique.....	10
Conclusion	11
Bibliographie.....	12

Introduction

Le développement des régions du Québec fut au cœur des préoccupations politiques lors de la construction de l'État-providence québécois. De la vision économique du développement axée sur le pôle que constituait Montréal, on passe alors à un déploiement de services à travers toute la province, notamment en matière d'éducation, afin de stimuler l'entièreté du territoire. Depuis, de nombreux progrès ont propulsé l'ensemble du Québec vers la modernité, bien que de nombreux défis restent à relever. Le développement des régions est d'ailleurs toujours un enjeu actuel.

Convaincue de la place que l'éducation peut encore jouer dans le développement des régions, la FECQ travaille depuis plusieurs années à la reconnaissance du rôle des cégeps en région et à l'articulation d'un discours rassembleur, notamment au sein de la Coalition des régions. C'est donc avec intérêt que nous participons à cet appel de mémoires pour alimenter le comité interministériel traitant de la question des municipalités dévitalisées.

La dévitalisation des municipalités ne peut être prise hors de son contexte de développement régional. En effet, 62 % des municipalités dévitalisées se retrouvent dans quatre régions administratives québécoises : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord et Abitibi-Témiscamingue.¹ Il sera donc traité de la situation des régions québécoises, particulièrement en ce qui concerne les répercussions des tendances démographiques sur le milieu collégial, mais également en appuyant sur les répercussions que peut avoir le monde collégial sur les tendances démographiques régionales.

La situation des régions québécoises

Baisse démographique et exode des jeunes

Le phénomène d'urbanisation des sociétés qui s'accompagne de celui de l'exode rural est mondial et à court depuis plusieurs décennies, le Québec n'y échappant pas. Les impacts de ces deux phénomènes sont cependant décuplés au Québec par le contexte de faible densité de population sur le territoire et les difficultés d'accroître l'immigration hors des grands centres urbains. De plus, les régions québécoises ne peuvent plus aujourd'hui compter sur un taux de natalité compensant l'exode rural au moment où on observe le renversement de la pyramide démographique.

Tous ces phénomènes se conjuguent pour diminuer la présence des jeunes dans les régions : alors que la proportion des jeunes de 0-24 ans a chuté à 33 % en 1991 comparativement à 50 % de 1951 à 1971², l'exode rural se perçoit surtout chez les moins de 20 ans (55,6 % des migrants)³.

¹ Coalition des régions, *Document de la rencontre du 21 juin 2007*, Fédération québécoise des municipalités, Québec, juin 2007, p.2.

² MELS, *Indicateurs de l'éducation - Édition 2007*, MELS, Gouvernement du Québec, Québec, p.66.

Avec ces départs, les régions se vident de leur richesse première et regardent leur avenir partir vers les grands centres.

Cette situation nous pousse à chercher les causes de cet exode des régions accru chez les jeunes. Il apparaît que la principale raison de la première migration interrégionale des jeunes est la poursuite des études, avec un taux de 58,3 %⁴. En tenant compte de ceux qui quittent le domicile familial pour se rapprocher de leur lieu d'études sans migrer dans une autre région, ce taux augmente à 66 %. Une autre étude⁵ nous apprend que le départ du domicile familial pour la poursuite des études est une raison plus fortement évoquée dans les régions les plus éloignées des grands centres : Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Bas-Saint-Laurent.

Cette situation est directement reliée à l'offre de formation : 46,1 % ont dû quitter leur région, car le programme d'études choisi n'y était pas offert⁶. De plus, 59,1 % des jeunes ayant migré envisagent un retour dans leur région d'origine, pourvu que les circonstances s'y prêtent⁷. La poursuite des études à l'extérieur de sa région est donc rarement un choix volontaire, mais plutôt une nécessité. Nous venons donc de cerner un premier élément sur lequel agir, nous y reviendrons dans la partie *Solutions*.

Baisse de l'effectif collégial en région

La baisse démographique provinciale tarda à se faire sentir en ce qui concerne l'effectif collégial grâce à un pourcentage croissant de jeunes choisissant les études collégiales; l'effectif de cet ordre d'enseignement atteindra cependant un sommet en 1996-1997.⁸ Ensuite, l'effet combiné de la baisse démographique et du resserrement des conditions d'admission aux études collégiales commença à se faire sentir sur le nombre de jeunes s'inscrivant dans les cégeps de la province. Les prochaines années devraient tout de même faire place à une hausse de courte durée qui sera suivie d'une nouvelle chute des inscriptions entre 2009 et 2014.⁹

Ces variations à l'échelle provinciale n'ont cependant que peu de répercussions régionales où l'exode des jeunes continue à réduire le nombre d'inscriptions dans les établissements régionaux alors que ceux des grands centres sont en hausse.¹⁰ On prévoit que pour la période 1999-2010, le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean verront leur population étudiante collégiale décroître de plus de 30 %.¹¹ Cette situation entraîne d'importantes répercussions sur les établissements régionaux dont nous traiterons dans les parties qui suivent :

³ Observatoire Jeunes et Société, *La migration des jeunes au Québec. Rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*, Institut national de la recherche scientifique, mars 2006, p.13.

⁴ *Ibid.*, p.17.

⁵ Groupe de recherche sur la migration des jeunes, *La migration des jeunes en milieu rural*, Institut national de la recherche scientifique, mars 2002, p.35.

⁶ *Ibid.*, p.41.

⁷ *Ibid.*, p.43.

⁸ *Indicateurs de l'éducation – Édition 2007*, p.66.

⁹ MELs, *Système prévisionnel SIPEEC, version été 2005*, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, Gouvernement du Québec, Québec, 2005, 2p.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

une baisse des subventions en fonction du nombre d'étudiants équivalents à temps complet (EETC), de nombreux programmes se retrouvant sous le seuil de viabilité, une prévisible baisse de la qualité, sans parler des réponses moins adaptées aux besoins des milieux.

Le contexte financier des cégeps

Le mode de financement

Avec l'introduction de la formule FABES¹² en 1990, une grande partie du budget de fonctionnement des cégeps est attribuée en fonction du nombre d'étudiantes et d'étudiants, ainsi qu'en fonction des programmes d'étude¹³. Si ce mode de fonctionnement a réglé plusieurs problèmes, notamment en rendant beaucoup moins approximatif le financement de l'enseignement collégial, il a eu certains effets imprévus. En effet, l'exode des jeunes vers les grands centres cause une diminution marquée du financement accordé aux cégeps en baisse d'effectif. Ainsi, en plus de perdre la possibilité de faire des économies d'échelle, ces établissements voient leur subvention diminuer d'année en année. Cette situation est accentuée dans les cégeps qui comptent peu ou pas de techniques lourdes, qui font l'objet de subventions plus importantes. Les cégeps de région peinent alors à maintenir leurs programmes ouverts ce qui les plonge dans un cercle vicieux : moins d'effectifs, moins d'argent; moins d'argent, moins de programmes; moins de programmes, moins d'effectifs.

Le sous-financement

Le sous-financement du réseau collégial prend sa source dans les coupures de transferts fédéraux de 1993-1994 qui diminuèrent d'un montant quasi équivalent le budget québécois de l'éducation étant donné la faible marge de manœuvre provinciale. En additionnant les montants de la non-indexation (145,7 M\$), des besoins non reconnus par l'utilisation de constantes de normalisation (91,6 M\$) et des besoins spécifiques non couverts (155,2 M\$) et en y soustrayant les investissements de 77,3 M\$, on obtient un montant de sous-financement de 305M \$ en 2006.¹⁴ Les administrations locales doivent trouver le moyen de financer à même leur budget alloué déficient les services offerts... ou les réduire. En raison du mode de financement par EETC, les cégeps de région en baisse d'effectif sont donc particulièrement touchés. En effet, un groupe de 15 personnes nécessite des sommes semblables pour ce qui est du nombre d'enseignantes et d'enseignants qu'un groupe de 30 et presque les mêmes besoins pédagogiques, mais les établissements en baisse de fréquentation sont deux fois moins financés.

Outre les obstacles à la mission première des établissements causés par le sous-financement, revenons sur la troisième source de sous-financement — les besoins spécifiques non couverts par les règles financières du MELS – afin de dégager les impacts sur l'ensemble d'une région. Une

¹² FABES est un acronyme contenant les cinq catégories d'allocation accordée aux collèves par le gouvernement : allocations Fixes; allocations pour Activités pédagogiques; allocations pour les Bâtiments; allocations pour les Enseignants; allocations Spécifiques.

¹³ Conseil des collèves, *Le nouveau mode d'allocation des ressources budgétaires pour l'enseignement collégial public*, Conseil des collèves, Gouvernement du Québec, mai 1990, 49 pages.

¹⁴ Fédération des cégeps, *Financer les cégeps à la hauteur de leurs besoins*, Fédération des cégeps, Montréal, 2006, p.15.

consultation des administrations collégiales en 2006¹⁵ permettait de cibler des conséquences du sous-financement. Une d'elles concerne le développement régional et la recherche et dégageait comme problématiques les restrictions des activités de formation adaptées aux besoins de la main-d'œuvre locale, l'accès limité de la population aux installations et aux équipements culturels, sportifs et scientifiques des collèges, la diminution des activités d'aide technique à l'entreprise, la réalisation compromise de projets d'innovation technologique, le freinage du développement de la recherche collégiale et un soutien restreint du personnel engagé dans ces recherches. C'est donc tout le rôle de soutien à l'économie régionale que peut exercer un cégep qui n'est pas reconnu ni financé par le ministère.

Les conséquences

Programmes sous le seuil de viabilité

Un programme est considéré sous le seuil de la viabilité par le MELS quand moins de 60 personnes y sont inscrites. De 20,9 % des programmes techniques dans cette condition en 1994-1995, la proportion est passée à 38,0 % en 2004-2005. Dans certains cégeps les plus touchés, c'est plus de la moitié des programmes qui sont sous le seuil de la viabilité (moins de 60 personnes inscrites).¹⁶ Cette situation est particulièrement le fait des régions éloignées. Il se crée alors un cercle vicieux : puisqu'il y a exode des jeunes, il y a une baisse des inscriptions dans les cégeps en région, entraînant certains programmes à fermer et diminuant ainsi la diversité de l'offre d'éducation, ce qui amène encore d'autres jeunes à s'exiler pour étudier.

La qualité de l'éducation

La baisse d'effectif combinée aux problématiques financières oblige les cégeps à la créativité pour développer des solutions pédagogiques économiques qui peuvent menacer la qualité de l'éducation en région ainsi que la réussite des étudiantes et des étudiants. On voit se développer par exemple le mélange de cours différents dans une même classe, le mélange de cours de différentes années, le mélange de cours francophones et anglophones, la poursuite des études dans deux établissements différents ou encore partiellement ou complètement par vidéoconférence, etc. D'autres ressources peuvent être diminuées ou même ne plus être offertes, cette situation touche particulièrement l'aide à la réussite spécifique de cours promulguée à l'extérieur de ceux-ci via des centres d'aide.

Le milieu social

Le départ de jeunes d'une région et la baisse de fréquentation d'un établissement régional a aussi une conséquence sociale déterminante dans le choix du lieu d'études : la baisse de la dynamisation du milieu. Un cégep en baisse d'effectif ne peut offrir la même diversité de services et d'activités, ce qui diminue son attractivité. D'un autre côté, une étude récente montrait que pour favoriser la réussite scolaire « la mise sur pied d'activités parascolaires variées, favorisant les relations entre les étudiants et contribuant à leur développement personnel ainsi qu'à créer ou

¹⁵ *Ibid.*, p.11.

¹⁶ *Système prévisionnel SIPEEC, version été 2005.*

à consolider chez eux un sentiment d'appartenance au cégep et à leur programme d'études, constitue une avenue à privilégier.»¹⁷

L'accessibilité géographique

Il y a maintenant quarante ans, l'étendue du réseau collégial a été pensée pour améliorer l'accessibilité géographique aux études, afin d'encourager la poursuite d'études postsecondaires et de dynamiser les milieux de vie en région. Aujourd'hui, avec le rattrapage de la moyenne canadienne du taux de diplomation, nous pouvons dire que le modèle québécois est une réussite. Une récente étude canadienne¹⁸ démontre d'ailleurs la pertinence d'un réseau géographiquement accessible pour améliorer la participation aux études, notamment des jeunes des couches sociales et économiques les moins favorisées. En effet, le taux de fréquentation collégiale est 37 % moins élevé chez les jeunes habitant à plus de 80km d'un établissement (distance considérée comme maximum pour permettre le déplacement quotidien).

Tous les problèmes auxquels font face les établissements en baisse d'effectif menacent cependant cette accessibilité. La diversité des programmes offerts en région est en baisse colossale; par exemple, ce sont cinq programmes qui ont été mis sur la glace cette année au cégep de Gaspé sans que l'on sache si c'est définitivement ou temporairement. Les mesures d'économie introduisent des disparités de plus en plus grandes entre de mêmes programmes de cégeps différents qui peuvent diminuer grandement l'attrait de certains programmes. Autant de facteurs qui peuvent contribuer à faire pencher le choix des étudiantes et des étudiants vers les cégeps plus peuplés des centres, contribuant ainsi au cercle vicieux.

Solutions

Il apparaît que la place des cégeps dans leur milieu ne se limite pas à la diffusion du savoir, mais est également une solution à privilégiée pour contrer l'exode des jeunes ainsi qu'un moyen pouvant collaborer au développement social et économique d'une région. Centre d'expertise pour les entreprises de la région, lieux de développement culturel, infrastructures sportives disponibles pour toute la communauté : les établissements collégiaux favorisent le développement global de toute la communauté. C'est certainement cette réalité qui poussa la réflexion de nombreux acteurs et de nombreuses actrices du milieu collégial à souligner « la nécessité de maintenir des services de formation préuniversitaire et technique en région, afin de contrer l'exode des jeunes ou, à tout le moins, de ne pas contribuer à augmenter les difficultés de ces milieux à ce point de vue » lors du *Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial*.¹⁹

¹⁷ Jacques Roy, *Les logiques sociales et la réussite scolaire des cégépiens*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2006, Collection Regards sur la jeunesse du monde, p. 91.

¹⁸ Marc Frenette, *Accès au collègue et à l'université : Est-ce que la distance importe?*, Analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada, juin 2003, p.21.

¹⁹ Synthèse des interventions durant le forum, page 9.

Soutenir les diverses missions des cégeps

Il est évident qu'afin que les cégeps contribuent pleinement au développement de leur région, il est nécessaire de résoudre le problème présent de sous-financement et de non-reconnaissance des besoins du réseau. Ceci permettrait de donner un peu d'air aux établissements en baisse d'effectif; mais, il faut être conscient que le problème à long terme, qui en est un structurel, finirait par réapparaître. Dans le domaine du mode de financement, il existe déjà des différences entre les subventions accordées aux cégeps en regard de leur population étudiante. Cependant, les besoins doivent être revus pour qu'une aide suffisante soit accordée aux cégeps en baisse d'effectif. Une formule de financement asymétrique en faveur du maintien de programmes sous le seuil de viabilité permettrait de maintenir l'accessibilité géographique tout en ne voyant pas la qualité de la formation mise en péril.

Créneaux d'excellence

Le développement de créneaux d'excellence régionaux se base sur la philosophie des grappes industrielles et des pôles régionaux de savoir. En anglais, on parle de « clusters » qui sont définis par Örjan Sölvell comme « un regroupement localisé d'entreprises d'une même industrie, de gouvernements, d'établissement d'enseignement et financières qui collaborent entre elles ».²⁰ Cette idée de coopération entre les divers partenaires pour mettre sur pied des spécialités régionales commence à s'intégrer dans les plans de développement régional québécois. Mentionnons le rapport Lussier issu d'un comité du *Forum des Générations* de l'automne 2004 qui recommande de donner un « appui plus marqué à la stratégie de développement des créneaux d'excellence dans les régions (projets ACCORD) [...] »²¹ ainsi que le plan stratégique du Ministère du développement économique, de l'innovation et des Exportations (MDEIE) qui mentionne l'importance de « favoriser le développement de l'organisation de la recherche et du transfert des connaissances dans les créneaux d'excellence régionaux de façon à contribuer à la création de pôles industriels majeurs »²². Évidemment, cette stratégie de spécialisation doit aussi permettre aux régions québécoises de diversifier leur économie afin d'être moins dépendantes de l'exploitation de leurs ressources naturelles. En effet, ce problème est très présent au Québec où environ 200 villes sont mono-industrielles, dont près de la moitié dépendent de la forêt²³.

La place déterminante de la formation et des établissements d'enseignement dans cette stratégie de développement régional est aussi maintes fois rappelée par ses divers penseurs. Ainsi, le plan stratégique du MDEIE insiste sur le fait qu'un « réseau universitaire et collégial bien développé sur l'ensemble du territoire doit jouer un rôle de premier plan en matière de développement économique régional et plus spécifiquement en ce qui concerne le développement d'une culture d'innovation et le transfert technologique aux entreprises »²⁴. Les cégeps peuvent même être à la base de nouveaux créneaux d'excellence en mettant sur pied des incubateurs d'entreprises. Ainsi,

²⁰ Traduction libre tirée de : Örjan Sölvell, Göran Linqvist et Christian Ketels, *The Cluster Initiative Greenbook*, Stockholm : Bromma Tryck AB, août 2003, p.18.

²¹ Équipe multipartite « partenaires pour la compétitivité et l'innovation sociale », *Pour une compétitivité accrue et un dialogue social renforcé – Rapport Lussier*, Québec : MDEIE et MESS, janvier 2006, p.17.

²² MDEIE, *L'avantage québécois; Stratégie gouvernementale de développement économique*, MDEIE, Québec, octobre 2005, p.39.

²³ *Pour une compétitivité accrue et un dialogue social renforcé – Rapport Lussier*, p.10.

²⁴ *Ibid.*, p.76.

il est possible de créer de nouvelles entreprises qui pourront servir de sous-traitants pour la fabrication d'intrants pour la production de plus grosses entreprises, qui bénéficie de la sorte du lien de proximité avec leurs fournisseurs.

Carte des programmes

Une révision de la carte des programmes va de pair avec le développement de créneaux régionaux d'excellence vu l'importance des pôles de savoir dans cette formule. En effet, si l'on veut permettre à une région de se démarquer dans un secteur précis, il faut également qu'elle dispose de moyens pour développer et propager au sein de la population son expertise dans le domaine. Selon Jane Jacobs, « même si plusieurs facteurs affectent les avantages compétitifs des “clusters”, aucun n'est aussi important que les compétences qui y sont présentes. L'apprentissage et le transfert de connaissances représentent le sang vital – et les travailleurs qualifiés le “pool” génétique – des “clusters” »²⁵. Ainsi, la qualification de la main-d'œuvre est considérée comme la principale cause déterminant le choix d'une région plutôt qu'une autre par une entreprise voulant s'établir.

Une telle réorganisation de la carte des programmes doit s'effectuer en prenant en compte les besoins régionaux, mais doit également faire l'objet d'une coordination nationale dans son élaboration. En effet, la répartition de l'offre de formation sur l'ensemble du réseau, gérée par le MELS, empêchera une concurrence qui ne peut être avantageuse que pour les collèges des grands centres. Le maintien ou encore la création de programmes exclusifs ou rares, en lien avec les créneaux d'excellence de la région, dans les cégeps en baisse d'achalandage présentent plusieurs avantages. Cette formule répond aux besoins de la région, permet de s'assurer d'un minimum d'étudiantes et d'étudiants et peut même attirer des jeunes dans la région. Mentionnons comme exemple le très populaire et populeux programme d'Arts et technologie des médias au cégep de Jonquière.

La carte des programmes est donc un outil essentiel dans la mise en place des créneaux d'excellence, mais son remodelage doit se faire en gardant en tête l'importance de l'accessibilité géographique aux études. Autant afin de ne pas nuire à la poursuite des études que pour contrer l'exode rural, une diversité suffisante de programmes doit être maintenue en région malgré la diminution d'effectif étudiant.

Centres collégiaux de transfert technologique

Dans le développement régional, notamment en ce qui a trait aux créneaux d'excellence, les centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) ont un rôle de premier plan à remplir. Ils permettent en effet par leur recherche maintes innovations ainsi que le transfert de technologies qui profitent en premier lieu à la région. En effet, 57 % de la clientèle des CCTT est formée par des entreprises situées à moins de 100km. Les CCTT viennent aussi particulièrement en aide aux PME (65,2 % de leur clientèle) en leur permettant d'avoir accès à la recherche et au développement qu'il leur est impossible de faire d'elles-mêmes vu leurs ressources limitées. De 1999 à 2003, onze entreprises ont pu être créées grâce à la contribution des CCTT.

²⁵ Traduction libre, tiré de : Jane Jacobs, *The Nature of Economies*, Modern Library, New York, 2000.

Les CCTT répondent tout à fait aux besoins en matière de transfert technologique ciblés par Rosenberg qui dit que les innovations parmi les plus importantes pour les pôles de savoir matures proviennent des solutions créatives des techniciens, ingénieurs ou analystes des systèmes, avec les améliorations qui résultent de la diffusion du savoir au sein des employés et des entreprises²⁶. Cependant, malgré la présence de cégeps dans toutes les régions du Québec, encore plusieurs ont à développer les possibilités qu'offre cette proximité au niveau du transfert technologique, mais également de la formation continue.

Conclusion

Les régions du Québec sont aux prises avec les phénomènes d'urbanisation et d'exode rural qui touchent particulièrement leur jeune population qui doit quitter principalement pour aller étudier vu l'offre de formation plus restreinte dans leur lieu d'origine. Cette situation entraîne une baisse de l'effectif étudiant dans les cégeps éloignés des grands centres urbains qui affecte leurs finances. Il apparaît alors un véritable cercle vicieux où la baisse de fréquentation peut entraîner des fermetures de programmes ou encore diminuer des services connexes au collège minant l'attractivité de l'établissement. Dans ce contexte où le financement manque à l'appel, on peut également s'inquiéter de la qualité des services éducatifs. C'est donc tout le rôle des cégeps dans leur milieu qui est diminué.

Des mesures financières doivent être prises afin d'élargir l'accessibilité géographique pour minimiser l'exode des jeunes pour des raisons d'études. Les régions doivent également développer des programmes d'études attrayants pour des jeunes de l'extérieur et qui leur sont propres, permettant de développer une expertise dans un domaine. Ainsi, les cégeps peuvent devenir un facteur clé dans le développement économique de leur région, notamment par leurs appuis aux entreprises de la région.

²⁶ Traduction libre tirée de : National Governors Association, *A Governor's Guide to Cluster-Based Economic Development*, NGA, Washington, 2002, p.13.

Bibliographie

- Coalition des régions, *Document de la rencontre du 21 juin 2007*, Fédération québécoise des municipalités, Québec, juin 2007, 10p.
- Conseil des collèges, *Le nouveau mode d'allocation des ressources budgétaires pour l'enseignement collégial public*, Conseil des collèges, Gouvernement du Québec, Québec, mai 1990, 49p.
- Équipe multipartite « partenaires pour la compétitivité et l'innovation sociale », *Pour une compétitivité accrue et un dialogue social renforcé – Rapport Lussier*, MDEIE et MESS, Gouvernement du Québec, Québec, janvier 2006, 27p.
- Fédération des cégeps, *Financer les cégeps à la hauteur de leurs besoins*, Fédération des cégeps, Montréal, 2006, 25p.
- Groupe de recherche sur la migration des jeunes, *La migration des jeunes en milieu rural*, Institut national de la recherche scientifique, mars 2002, 97p.
- JACOBS, Jane, *The Nature of Economies*, Modern Library, New York, 2000, 190p.
- MDEIE, *L'avantage québécois; Stratégie gouvernementale de développement économique*, MDEIE, Gouvernement du Québec, Québec, octobre 2005, 85p.
- MELS, *Indicateurs de l'éducation - Édition 2007*, MELS, Gouvernement du Québec, Québec, 121p.
- MELS, *Système prévisionnel SIPEEC, version été 2005*, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, Gouvernement du Québec, Québec, 2005, 2p.
- National Governors Association, *A Governor's Guide to Cluster-Based Economic Development*, NGA, Washington, 2002, 43p.
- Observatoire Jeunes et Société, *La migration des jeunes au Québec. Rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*, Institut national de la recherche scientifique, mars 2006, 119p.
- ROY, Jacques, *Les logiques sociales et la réussite scolaire des cégépiens*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2006, Collection Regards sur la jeunesse du monde, 116 p.
- SÖLVELL, Örjan, LINQVIST, Göran et KETELS, Christian, *The Cluster Initiative Greenbook*, Bromma Tryck AB, Stockholm, août 2003, 93p.

